

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 14 OCTOBRE 2022**

N° 2022-061

L'an deux mil VINGT DEUX, le DEUX du mois de SEPTEMBRE, à 18 heures 30 minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni dans la salle de la Mairie de Sainte Marguerite Sur Mer en séance publique, sous la présidence de Monsieur Olivier de CONIHOUT, Maire.

Date de Convocation :
07/10/2022

Etaient présents : Messieurs Olivier de CONIHOUT, Francis LEGROUT, Jean-François DEROIDE, David PETITON, Philippe BOSQUET, Christophe TIRARD, Mesdames Véronique DEPREUX, Christine MOUQUET, Catherine CORNILLOT

Date d'Affichage :
10/10/2022

Nbre de Conseillers :
En Exercice : 11
Présents : 9
Votants : 11

Absents excusés : Madame Brigitte GAUTHIER-DARCET, Monsieur Philippe HERITIER

Pouvoirs :
- Madame Brigitte GAUTHIER-DARCET à Monsieur Philippe BOSQUET
- Monsieur Philippe HERITIER à Monsieur Francis LEGROUT

Formant la majorité des membres en exercice.

Secrétaire de séance : Monsieur Jean-François DEROIDE

OBJET : DECISION MODIFICATIVE BUDGETAIRE N°3

La facturation des travaux réalisés par le Syndicat Départemental d'Energie implique une écriture d'ordre budgétaire afin d'intégrer la part prise en charge par le SDE.

Les crédits passeront donc en virement de section à section sur le chapitre 041 :

Dépense à l'article 21534-041 pour 35 028.13 €

Recettes aux articles 238-041 pour 15 916,51 € et 13258-041 pour 19 111,62 €

Les membres du Conseil Municipal, à l'unanimité, acceptent la décision modificative.

Certifié exécutoire compte tenu de la publication et de la transmission en Préfecture le

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits

Le registre dûment signé

Le Maire

Olivier de CONIHOUT



Handwritten signature in blue ink.